



HAL
open science

Les collectifs producteurs de savoirs pour l'action : retour d'expériences sur la production de légumineuses en Bourgogne-Franche-Comté.

Marie-Hélène Vergote, Corinne Tanguy, E. Garcia

► To cite this version:

Marie-Hélène Vergote, Corinne Tanguy, E. Garcia. Les collectifs producteurs de savoirs pour l'action : retour d'expériences sur la production de légumineuses en Bourgogne-Franche-Comté.. *Innovations Agronomiques*, 2019, 74, pp.105-120. 10.15454/vrxqlw . hal-02342392

HAL Id: hal-02342392

<https://hal.science/hal-02342392>

Submitted on 31 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les collectifs producteurs de savoirs pour l'action : retour d'expériences sur l'insertion de légumineuses dans l'assolement en Bourgogne Franche-Comté

Vergote M.-H.^{1,2}, Tanguy C.¹, Garcia E.¹

¹CESAER, AgroSup Dijon, INRA, Univ. Bourgogne Franche-Comté, bd Petitjean, F-21079 Dijon,

²I3-CRG, École polytechnique, CNRS, Université Paris-Saclay

Correspondance : marie-helene.vergote@inra.fr ; corinne.tanguy@inra.fr

Résumé

Parmi les questionnements que suscite l'injonction à l'écologisation de l'agriculture, nous cherchons à comprendre comment les pratiques d'assolement évoluent, notamment ce qui conduit les agriculteurs à insérer des légumineuses. Cet article explore la manière dont les collectifs d'agriculteurs contribuent à l'adoption de nouvelles pratiques. Dix-sept entretiens conduits en Bourgogne Franche-Comté auprès d'agriculteurs insérant déjà des légumineuses dans leur assolement ont exploré ce que le travail collectif entre pairs apporte vis-à-vis de leurs pratiques d'exploration. Appartenir à de tels collectifs permet de retrouver un sentiment d'autonomie décisionnelle, de poursuivre et atteindre des objectifs précis, d'apprendre et développer ses savoirs, tout en se socialisant. Ce qui ressort est l'apport cognitif des collectifs où les savoirs sont non seulement partagés, échangés, mais aussi construits. Apportant également un soutien moral, les collectifs se présentent comme des outils facilitateurs pour le développement de pratiques agroécologiques.

Mots-clés : Innovation, Pratiques, Collectifs de pairs, Apprentissages, Savoirs, Changement, Ressources cognitives

Abstract: The production of knowledge for innovation from collectives: feedback from the production of legumes in Burgundy-Franche-Comté

Among the questions raised by the greening of agriculture injunction, we seek to understand how cropping practices are changing, particularly what leads farmers to insert legumes. This article explores how farmers' collectives contribute to the adoption of new practices. Seventeen interviews were conducted in Burgundy Franche-Comté with farmers already including legumes in their rotation, and explored what collective working, between peers, brings to their exploration practices. Belonging to such collective allows to regain a sense of decision-making autonomy, to pursue and achieve specific objectives, to learn and develop one's knowledge, while also socializing. What stands out is the cognitive contribution of collectives where knowledge is not only shared, exchanged, but also constructed. Also providing moral support, collectives are considered as facilitating tools for the development of agroecological practices.

Keywords: Innovation, Practices, Peer groups, Learning, Knowledge, Change, Cognitive Resources.

Introduction

En Bourgogne Franche-Comté, la sole implantée en céréales et oléoprotéagineux (SCOP) est largement dominée par le système dit CBO, assolement triennal de Colza, Blé et Orge (Agreste 2018 a et b). Or, au confluent de préoccupations ou de pressions, économiques, sociales et agronomiques, liées aux pertes de rendements, à la baisse des cours des produits agricoles, à la recherche par les

agriculteurs de systèmes plus résilients, liées également à la dégradation de la qualité des eaux superficielles ou souterraines, ou à la perte de biodiversité, un front d'exploration s'est ouvert sur la diversification des cultures et sur la re-conception de systèmes d'exploitations répondant à ces préoccupations. Pour progresser vers la diversification, l'insertion des légumineuses dans les assolements se présente comme une voie intéressante de par ses multiples avantages agronomiques. Pourtant le développement de ces cultures stagne. En Bourgogne Franche-Comté, les productions de protéagineux, autrement dit de légumineuses à graines, représentent moins de 3% de la SCOP. Quant aux légumineuses fourragères, après avoir connu un sommet dans les années 60, elles n'ont cessé de décroître sans que la tendance ne s'inverse. On ne compte actuellement que 2200 ha de luzerne pour toute la région (Agreste, 2017), soit 0,08% de la SAU régionale.

Cette situation, loin d'être représentative de la seule Bourgogne Franche-Comté, a déjà fait l'objet d'études (Meynard et al., 2013), qui ont formulé l'obstacle à la diversification en termes de verrouillage sociotechnique du système de production. Le travail présenté ici, réalisé dans le cadre du projet Prosys¹, s'inscrit dans cette perspective du verrouillage sociotechnique en considérant qu'un des enjeux du développement des cultures de légumineuses se trouve dans l'identification de freins et de leviers à l'innovation. L'innovation résultant de la synergie entre les dimensions technique, organisationnelle et institutionnelle (Faure et al., 2018), ces freins et leviers sont de différents ordres. Mawois et al. (2017) par exemple distinguent ceux qui sont d'ordre agronomique, d'ordre économique ou d'ordre cognitif et social. Pour Prager et Posthumus (2010), les choix d'adopter de nouvelles techniques, comme l'agriculture de conservation par exemple, peuvent différer selon les agriculteurs en fonction de leurs caractéristiques personnelles et socio-culturelles et de facteurs économiques, institutionnels, et environnementaux. Notre exploration porte sur la dimension sociale de l'adoption de nouvelles cultures, en accord avec Bruno Lemery (1994), pour qui explorer les changements de pratiques procède de l'analyse des conditions d'élaboration, par les agriculteurs eux-mêmes, de leur système de pensée et de pratiques à partir des collectifs que sont leurs groupes professionnels locaux (Darré, 1994) et du jeu de leurs multi-appartenances à différents espaces de débats. L'importance des échanges d'expériences entre agriculteurs pour favoriser le développement de nouvelles pratiques et l'insertion des légumineuses a aussi été soulignée plus récemment par Mawois et al. (2017).

Nous avons cherché à mieux comprendre la contribution des collectifs à l'évolution des pratiques, en étudiant la manière dont les agriculteurs construisent leurs choix d'assolements en lien avec des groupes professionnels locaux. Nous avons réalisé une enquête auprès d'agriculteurs membres de collectifs où se discutent les pratiques (GEDA, DEPHY, GIEE, etc.). Nous avons étudié ce qui motive les agriculteurs à s'engager dans de tels collectifs et le rôle qu'ils leur attribuent à travers la manière dont ils en rendent compte. Les collectifs auxquels se rattachent les agriculteurs apparaissent comme des ressources cognitives importantes, dans une période de construction de nouveaux savoirs en agriculture. Ils constituent des leviers d'innovations par leurs multiples apports, et pas uniquement dans la dimension cognitive. Après avoir contextualisé l'émergence de nouveaux besoins concernant la production et la diffusion de savoirs, puis explicité notre approche de la question de l'insertion des légumineuses dans les assolements au prisme des collectifs, nous présentons les résultats de notre enquête menée dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de fin d'études (Garcia, 2018), puis nous les discutons.

¹ Le projet Prosys, *Adaptation pédo-climatique, impacts environnementaux et valeur économique des systèmes de cultures producteurs de protéines* est financé par l'INRA et le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du programme PSDR4. Le présent article est issu des travaux du WP8 du projet dédié à l'étude des déterminants socioéconomiques de l'adoption des légumineuses.

1. La production des savoirs pour l'innovation : petite rétrospective sur la modernisation de l'agriculture depuis les années 1950

A l'heure du renouvellement des enjeux de l'innovation agricole dans la perspective du développement durable, les enjeux de production de nouveaux savoirs en agriculture, notamment par les agriculteurs eux-mêmes, ressortent plus particulièrement, compte tenu du système d'innovation (Touzard et al., 2014) mis en place depuis près d'un demi-siècle.

En 1946, alors que les tickets de rationnement hérités de la guerre sont de rigueur, l'INRA est fondé pour répondre à la demande sociale pressante de "nourrir la France"². Le modèle, qualifié aujourd'hui d'agriculture conventionnelle, va émerger des interactions organisées entre recherche et agriculture. Jusqu'alors, de nombreux savoir-faire en agriculture étaient construits traditionnellement à partir de l'observation des cultures et troupeaux et basés sur des connaissances tacites (Rivaud et Mathé, 2011). Les structures de développement agricole créées au sortir de la guerre, telles que les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ou des Centres d'études techniques agricoles (CETA), ont permis la mise en commun d'expériences pouvant donner lieu à la production de nouvelles connaissances (Darré, 1996). Ces connaissances étaient formalisées dans un second temps par des conseillers agricoles, support technique de la modernisation de l'agriculture (Labarthe, 2005). Rivaud et Mathé (2011) situent alors, avec l'évolution des politiques agricoles au début des années 1960, un moment de transition vers un régime de fonctionnement qui a engendré une modification des trajectoires cognitives des exploitations agricoles. « *Les innovations, dynamisées par l'introduction des outils issus du complexe de l'agrofourmure – intrants, alimentation animale, mécanisation, etc. – ont été orientées vers la production de références techniques standardisées applicables au plus grand nombre des exploitations* ». Ce modèle d'agriculture productive se caractérise aussi par son ancrage dans la recherche : l'enjeu y est celui du transfert des résultats scientifiques vers les exploitations. Dès lors, la standardisation de la production et des références techniques va s'accompagner « *d'un abandon progressif des compétences liées à l'observation et à l'adaptabilité au contexte ... Les agriculteurs ont donc été confrontés, en quelque sorte, à une dépossession de certains de leur savoir-faire tacites* » (Rivaud et Mathé, 2011, pp. 25-26).

Le cadre institutionnel de l'après-guerre a accompagné cette mutation vers une externalisation de la construction des savoirs appliqués dans les exploitations agricoles. On peut évoquer l'indemnité viagère de départ, créée en 1962, attribuée aux agriculteurs âgés de plus de 60 ans cessant toute activité. Elle a contribué à rajeunir la population des exploitants (Plagnol, 2016), mais aussi, et peut-être surtout, favorisé l'ouverture des nouvelles générations à la transmission de savoirs autres que ceux des « anciens », notamment ceux issus de la recherche ; par ailleurs la loi du 2 août 1960 sur l'enseignement et la formation professionnelle agricoles a eu un rôle structurant pour favoriser la diffusion des connaissances scientifiques et techniques par l'école, ainsi que par l'intermédiaire des professions connexes à l'agriculture. La mise en œuvre de ces dispositions a contribué à un accroissement considérable de la production agricole française puisqu'entre 1950 et 2004, celle-ci a doublé (Desriers, 2007). Les rendements, pour les cultures comme pour l'élevage, montrent que le système mis en place a atteint ses objectifs. Si la remise en question des techniques modernes est intervenue dès les années 1950, le mouvement de modernisation restait porté notamment par les souvenirs de privations : « *S'il vaut la peine d'étudier ces problèmes en fonction des répercussions qu'ils peuvent avoir sur la santé des consommateurs, il ne faut tout de même pas oublier que la suppression pure et simple des techniques actuelles et le retour aux pratiques agronomiques antérieures auraient pour conséquences inéluctables la réapparition de la disette qui existait à l'état endémique dans la France d'autrefois.* » (Casalis, 1957).

Le questionnement du modèle productiviste s'est néanmoins amplifié par étapes, notamment lors des chocs pétroliers qui ont fait ressortir la fragilité des systèmes performants modernisés, et jusqu'à ce

² <http://institut.inra.fr/Reperes/Jalons-historiques>

qu'un ministre de l'agriculture initie, en 2012, un projet de loi sur l'agroécologie (Compagnone et al., 2018). Au-delà des pressions sociales, ou de la crise environnementale qui s'accroît avec les effets du changement climatique, ce mouvement découle du constat de limites à la progression de la productivité : des résistances de ravageurs apparaissent (Robert et al., 2016), les rendements n'augmentent plus (Bisault, 2008), la fertilité diminue en élevages, la concurrence internationale sur les prix agricoles génère des pertes économiques ; autant de difficultés qui confrontent aussi les chercheurs à des ruptures de raisonnements (Girard et al., 2017). Et la remise en cause s'étend au système de l'enseignement technique agricole qui vise maintenant à enseigner à produire autrement (Mayen, 2013).

Dans ce contexte, les agriculteurs directement confrontés aux problèmes et à leurs conséquences économiques sont à la recherche de nouvelles approches et prennent position aux côtés des chercheurs. Dans la re-conception des systèmes de production, l'enjeu n'est plus tant celui d'un transfert, d'une application de connaissances issues de la recherche. Il s'agit aussi de produire de nouveaux savoirs associés à des pratiques exploratoires dans les exploitations. Ces changements nécessitent en effet la réappropriation de savoirs et compétences spécifiques liées à l'observation et au suivi des cultures *in situ* (Rivaud et Mathé, 2011). La mise en œuvre de processus écologiques, comme le montre l'exemple de l'Agriculture de Conservation, se heurte à plusieurs difficultés de type cognitif : le manque de connaissances sur les processus et leurs interactions avec les autres éléments du système de culture, la sensibilité de ces processus au contexte, le besoin d'élaboration de références locales et la nécessité pour l'agriculteur de renouer avec des savoirs et compétences d'observation pour évaluer les processus et agir en conséquence (de Tourdonnet et al., 2013). Ainsi, les modalités de production et de circulation des connaissances héritées des années 1960 se trouvent impactées par le mouvement d'écologisation de l'agriculture (Compagnone et al., 2018).

Pour produire les savoirs nécessaires, les agriculteurs se voient de plus en plus explicitement reconnaître une mission de conception de leurs pratiques et d'innovation. Les chercheurs, en intégrant les agriculteurs dans la méthode de recherche, reconnaissent leur rôle dans la création de connaissances indispensables à l'avancée du projet de recherche et témoignent de leur volonté de produire des résultats pertinents pour ces acteurs (Cardona et al., 2018). Les groupes d'échanges sont considérés comme un levier pour favoriser la conception de nouvelles pratiques et de nouveaux savoirs, en combinant des connaissances construites dans l'expérience et des connaissances scientifiques. Les bouleversements introduits par ce changement de perspective sont nombreux, que ce soit en termes d'orientation des dispositifs publics que de posture des conseillers en mesure de réaliser cet « accompagnement à la recherche » des agriculteurs (Labarthe, 2005 ; Brives et al., 2015).

La production de savoirs nouveaux, spécifiques et locaux, est un enjeu majeur pour écologiser les pratiques en agriculture. De ce fait les collectifs, où s'échangent des connaissances et savoirs locaux, constituent un terrain d'étude privilégié pour tenter de mieux comprendre la manière dont les pratiques en agriculture peuvent évoluer.

2. Diversifier son assolement à travers l'insertion dans un collectif de pairs ?

La diversification des cultures par l'introduction de légumineuses dans l'assolement est appréhendée ici comme un changement de pratiques étant donné que cette diversification n'est pas représentative de la conduite des exploitations en Bourgogne Franche-Comté. Nous cherchons à mieux comprendre comment l'adhésion d'agriculteurs à un collectif peut les aider à innover (sur les plans technique, économique, organisationnel ou cognitif) notamment lors de l'insertion de légumineuses dans leur assolement. Nous partons de l'hypothèse que les agriculteurs se sentent plus aptes à s'engager dans une dynamique de changement de pratiques au profit de pratiques plus respectueuses de l'environnement, quand ils sont en mesure d'échanger avec d'autres personnes, que ce soit avec des agriculteurs ou des conseillers agricoles (Compagnone et al., 2015).

Les collectifs sont reconnus comme un point d'ancrage pour adopter de nouvelles pratiques mais aussi pour les diffuser. Ils sont considérés comme des vecteurs de changement (Ansalonie et Fouilleux, 2006) dans la mesure où, producteurs de connaissances (Darré, 1994 ; 1996, Compagnone, 2014), ils permettent l'apport de références, de connaissances techniques réduisant ainsi les risques et les incertitudes perçus par les agriculteurs lors d'un changement de pratiques (Nguyen et al., 2013). Au-delà de la production de références techniques locales facilitée par le travail d'expérimentation en groupe, ces collectifs, formels ou informels, peuvent permettre de lever certains freins associés aux innovations environnementales telles que l'adoption de nouvelles techniques, et favoriser les processus d'apprentissage (Rivaud et Mathé, 2011). Ils peuvent être qualifiés de réseaux ou de communautés de pratiques (agriculture de conservation par exemple) et représentent aussi un espace social de référence pour les agriculteurs engagés (Demeulenaere et Goulet, 2012).

Mais comment cette coordination et ces processus d'apprentissage et d'innovation collectifs peuvent-ils se développer alors que les agriculteurs peuvent ne pas être d'accord ni sur leurs attentes, ni sur leurs représentations de la situation, ni même sur les bénéfices qu'ils pourraient tirer d'une coordination ? (Meynard, 2017). Notre propos ne sera pas ici de restituer le fonctionnement des collectifs car nous n'en n'avons pas à proprement parler observé : prenant appui sur le discours des agriculteurs qui en rendent compte, nous cherchons à expliciter l'apport que ces collectifs représentent pour eux concernant la diversification de leur assolement. Les collectifs, auxquels nous nous sommes intéressés à travers les agriculteurs qui en étaient membres, ont été choisis du fait qu'ils sont porteurs de discussions sur les choix techniques et susceptibles de mettre en avant des leviers agronomiques tels que l'insertion des légumineuses dans l'assolement. Parmi les multiples collectifs existant dans le domaine agricole³, nous nous sommes attachées à l'analyse de collectifs techniques qui répondent en définitive à la notion de groupes professionnels locaux (Darré, 1994). Ce sont des groupes de pairs, parfois accompagnés par un technicien ou un animateur. Ces groupes matérialisent une proximité, le plus souvent géographique, mais aussi une proximité d'objectifs précis autour de modalités de conduite technique (agriculture bio, agriculture de conservation, développement de couverts, etc.). Ainsi, sans traiter l'action collective qui repose sur un travail de construction de représentations et de règles communes et suppose également que s'élabore un travail politique de mise en convergence des intérêts individuels (Talbot, 2010), nous nous sommes centrées sur les apports perçus de la participation à de tels groupes.

Nous avons mis en place notre enquête de manière à tenter de répondre aux questions suivantes : Comment les agriculteurs mobilisent-ils ce qui est produit dans le collectif ? Qu'en attendent-ils ? La constitution de collectifs tels que les GIEE incitée par des appels d'offres publics au service de l'écologisation de l'agriculture est-elle confortée comme une voie efficace pour promouvoir des changements de pratiques ? Les agriculteurs pourraient-ils écologiser leurs pratiques sans être rattachés à un collectif ? Quelle part revient aux collectifs dans la mise en œuvre du processus de diversification des cultures ? Nous précisons ci-après la méthode d'enquête ainsi que la méthode d'analyse des enquêtes.

3. Méthodologie d'enquête auprès d'agriculteurs engagés dans des collectifs

Pour éclairer les déterminants de la diversification des cultures chez les agriculteurs membres de collectifs, nous avons mis en place une enquête qualitative auprès de producteurs ayant déjà inséré des

³ On peut recenser brièvement les collectifs créés dans le cadre du mouvement coopératif (CUMA, Coopératives de production, mais aussi groupements de producteurs par domaines spécifiques – groupements d'éleveurs, groupements d'agriculteurs bio...) ou du mouvement syndical (syndicalisme politique mais aussi syndicats de défense devenus organismes de défense et de gestion dans le cadre de filières de valorisation telles que les AOC, ou syndicats spécialisés tels que les syndicats d'irrigants...), ou qu'il s'agisse de collectifs techniques institutionnels (notamment portés par les Chambres d'agriculture) ou issus du milieu associatif.

légumineuses dans leur assolement, soit une minorité en région Bourgogne Franche-Comté. Nous avons cherché à expliciter la manière dont ils ont adopté ces cultures, à comprendre leur cheminement.

A l'issue de l'étude bibliographique et sur la base de la rencontre de personnes ressources en Chambre d'agriculture, en coopératives agricoles, à la DRAAF (qui effectue un suivi de collectifs orientés sur l'agroécologie) ou en structures collectives du secteur de l'agriculture biologique, de l'agriculture de conservation, nous avons établi une liste de collectifs à étudier en Bourgogne Franche-Comté. Il s'agit de collectifs d'échanges de pratiques (d'ordre technique) dont l'orientation laisse augurer une diversification à l'œuvre chez les participants. Ainsi nous avons ciblé les agriculteurs membres des collectifs suivants : groupes de développement des Chambres d'agriculture (GEDA⁴, CETA⁵, etc.), réseaux APAD⁶ et BASE⁷, GAB⁸, « club agroécologie » d'une coopérative, mais aussi des collectifs récents, créés à l'initiative du ministère de l'agriculture, à l'appui de l'injonction à l'écologisation (Groupes Dephy⁹, groupes "30 000"¹⁰, GIEE¹¹). Ces collectifs promeuvent des pratiques culturales où l'insertion des légumineuses est mise en avant pour ses intérêts économiques et agronomiques : la plupart des légumineuses sont considérées comme d'excellentes têtes d'assolement grâce à leur effet positif contre le « salissement » des parcelles par les « mauvaises herbes », et par leur apport d'azote pour les cultures suivantes (même si ce dernier aspect a été peu valorisé dans le discours des agriculteurs rencontrés).

A partir d'une première liste d'agriculteurs obtenue grâce aux personnes ressources, nous avons enrichi l'échantillon avec les contacts recueillis lors des interviews. En d'autres termes, l'échantillonnage s'est fait principalement par réseau. Le projet Prosys portant sur les systèmes de grandes cultures, nous avons privilégié la recherche d'agriculteurs ainsi spécialisés, mais nous avons aussi incorporé dans l'échantillon des polyculteurs-éleveurs pour avoir un terme de comparaison. Dans les systèmes d'élevages, les légumineuses présentent des avantages nutritionnels pour la ration alimentaire du bétail; rencontrer des polyculteurs-éleveurs a permis d'entendre la façon dont ils formulent l'intérêt spécifique qu'ils leur accordent. Le questionnaire a été construit pour aborder cinq grandes thématiques, après la présentation de l'agriculteur et la description de son exploitation : sa vision de l'agroécologie, la place et l'intérêt des légumineuses dans son assolement, ses sources et ses relations avec les organismes de conseils, les déclencheurs de changement, le rôle et place des collectifs dans l'évolution de ses pratiques. Les entretiens ont été enregistrés, retranscrits et synthétisés, puis analysés à partir d'une grille basée sur les questions abordées. Associant *attention flottante* (basée sur l'appréhension du matériau dans son intégralité) et *codage* de l'autre (Dumez, 2016, p. 69-87), le travail d'analyse a visé à établir à la fois les ressemblances et les différences dans ce qui était dit de l'apport du collectif et ce qui était saillant par rapport aux notions issues de l'étude bibliographique.

4. Résultats

Nous présenterons ici les éléments qui sont ressortis des entretiens concernant le rôle et la place des collectifs vécus par les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. Auparavant, nous décrivons

⁴ Groupes d'études et de développement agricole

⁵ Centres d'études techniques agricoles

⁶ Association pour la promotion d'une agriculture durable, dédiée au développement de l'agriculture de conservation des sols.

⁷ Biodiversité, Agriculture, Sol et Environnement, association nationale dédiée aux échanges entre professionnels sur l'agriculture de conservation des sols.

⁸ Groupements d'agriculteurs biologiques

⁹ Groupes du réseau Dephy, collectifs lancés dans le cadre du plan Ecophyto avec pour objectif de déployer des techniques agricoles permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

¹⁰ L'action "30 000" a pour objectif de diffuser chez environ 30 000 agriculteurs les résultats obtenus sur les différentes fermes du réseau DEPHY et sur d'autres réseaux et d'accompagner les exploitants souhaitant réduire significativement l'utilisation des produits phytosanitaires et s'engager dans la transition agro-écologique.

¹¹ Groupements d'intérêt économique et environnemental.

l'échantillon interviewé, ses pratiques d'insertion des légumineuses, puis consacrons le troisième sous-paragraphe de cette partie à la notion de motivation à l'engagement dans un collectif qui émerge plus particulièrement de ces entretiens.

4.1 Description de l'échantillon enquêté

Au total 17 agriculteurs ont été interviewés en Bourgogne Franche-Comté (Tableau 1). L'objectif étant d'enquêter des agriculteurs appartenant à des collectifs, nous anticipions qu'il s'agirait d'agriculteurs concernés à des degrés divers par des changements de pratiques. Cependant, si l'objectif était au départ de réaliser des enquêtes auprès de 2-3 agriculteurs de différents collectifs, l'identification et la prise de contact avec ces agriculteurs ont été plus difficiles que prévus. L'échantillon s'est dès lors constitué grâce aux relations des agriculteurs rencontrés. Il se trouve que ce sont majoritairement des agriculteurs non adhérents à des coopératives et que nous pouvons qualifier d'« innovants » dans la mesure où ils sont connus pour être particulièrement investis dans des collectifs (souvent plusieurs groupes¹²) et pour avoir inséré des légumineuses et mis en œuvre de nouvelles pratiques. Afin de préserver leur anonymat tout en repérant leurs pratiques, nous les avons localisés par petite région agricole (Carte présentée en Figure 1). Douze d'entre eux sont en système grandes cultures et 5 en polyculture élevage (2 bovins lait et 3 bovins viande). Concernant leurs modes de production, 6 sont en agriculture de conservation (AC) (dont un agriculteur en conversion vers l'agriculture biologique), 6 en agriculture biologique (AB) (dont 2 en phase de conversion, sans compter l'agriculteur en AC en phase de conversion vers l'AB), 5 en agriculture conventionnelle.

Tableau 1 : Agriculteurs enquêtés, classés selon la part représentée par les légumineuses dans la SAU

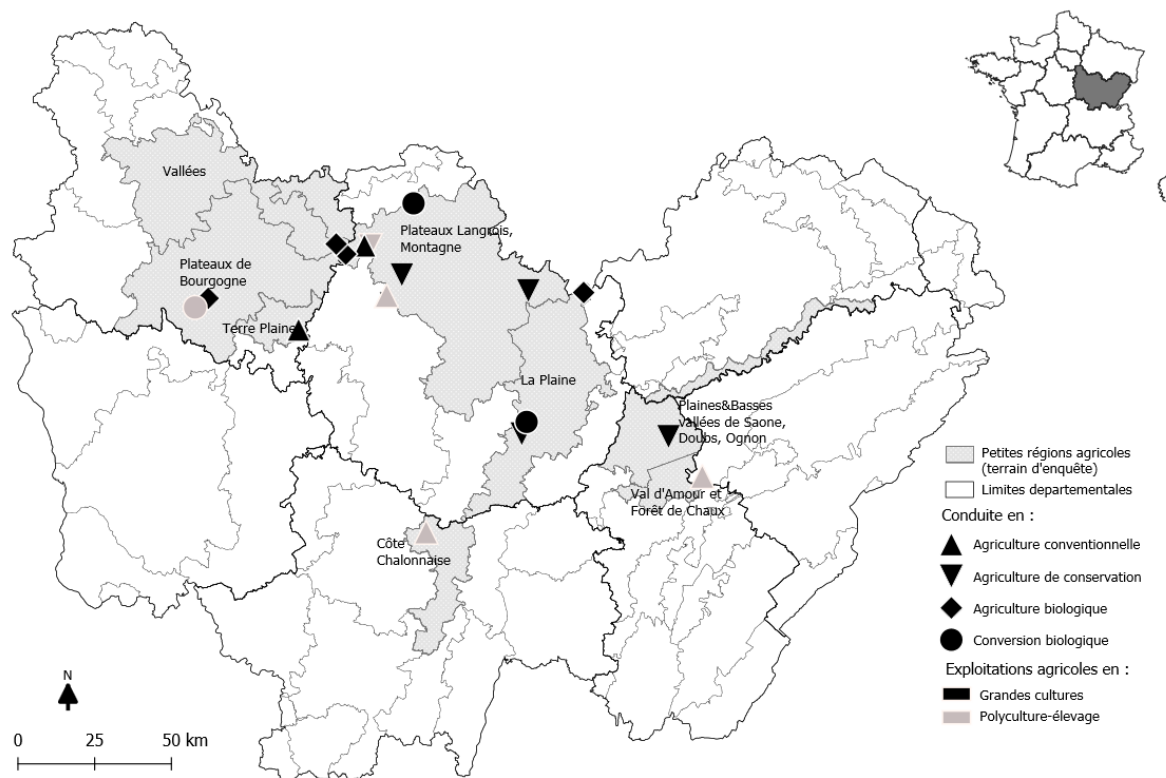
Années d'expérience	Localisation : Dépt et PRA	Otex	Statut (code couleur)	Nb pers. Sur l'exploitation	SAU	Nb Ha /UTH	Légumineuses.		% SAU	Collectifs
							Surface occupée :			
8	(89) Vallées	GC	A Biologique	1 personne (aide du père)	200	200	Luzerne, soja, lentille, triticale+pois, féverole+avoine		51	Coop. Futur Gpe de devpt Bio
11	(21) La plaine	GC	A Biologique	2 associés (EARL)	250	125	Lentilles, Lentillon, Soja, Féverole, Pois, Mélange fourrager (sainfoin, trèfle, mélilot)		50	DEPHY, GAB
34	(71) Côte chalonaise	PCE	A Conventionnelle	2 associés (GAEC)	225	112,5	Luzerne, lentilles		40	coopérative
15	(21) Plateau Langrois, Montagne	GC	A Biologique	2 associés (GAEC) +2 salariés	650	162,5	Luzerne, lentilles		35	GERFAB (GIEE), GAB, DEPHY
7	(39) Plaine doloise	GC	A Conservation	1 personne	40	40	Soja, et colza + féverole + trèfle + lentilles+ fenugrec		35	APAD Gpe 30000
10	(89) Plateau de Bourgogne	GC	A Biologique	2 associés (SCEA)	390	195	Lentilles, Pois, Féverole		33	GAB, GIEE, COOP, CUMA
27	(21) Plateau Langrois, Montagne	GC	A Conservation Conversion AB	2 associés (GAEC) avec difficultés	380	190	Luzerne semence, Pois de printemps, Soja		33	GEDA, GIEE, BASE
29	(39) Val d'amour et forêt de Chaux	PCE	A Conventionnelle	2 associés (GAEC)	75	37,5	Soja, orge d'hiver + pois, luzerne mélange		25	CRDA GIEE CUMA
~40	(21) Plateau Langrois, Montagne	PCE	A Conventionnelle	3 associés (GAEC)	450	150	Luzerne		22,2	GIEE
5	(21) La plaine	GC	A Conservation	2 associés (EARL)	350	175	Soja		20	APAD GEDA, DEPHY, BASE
11	(21) Plateau Langrois, Montagne	PCE	A Conservation	4 associés (GAEC)	370	92,5	Luzerne, Pois protéagineux		13	GEDA, GIEE, APAD
30	(21) Plateau Langrois, Montagne	GC	A Conservation	2 associés (GAEC)	304	152	Soja, Pois de printemps, maïs		10,8	GEDA, DEPHY, APAD
16	(21) La plaine	GC	conversion AB	4 associés (SEP) +2 salariés (SCEA)	718	119,7	Soja		8,5	CETA
46	(89) Terre plaine	GC	A Conventionnelle	1 personne (EARL)	205	205	Pois d'hiver		7,4	CUMA, Club de coops., GIEE
41	(21) Plateau Langrois, Montagne	GC	A Conservation	2 associés (GAEC) +aide retraité	230	115	Soja		6	GEDA GIEE APAD
27	(21) Plateau Langrois, Montagne	GC	A Conventionnelle	2 associés (EARL)	460	230	Lentilles		4	GEDA, GIEE
7	(89) Plateau de Bourgogne	PCE	conversion AB	1 personne (EARL)	150	150	Trèfle, violet NB : la moitié de la STH est ensemencée avec un mélange de légumineuses fourragères		1	Coop + ancien Gpe de devpt JA dissout

¹² Trois agriculteurs sont dans 1 seul collectif, 5 sont engagés dans 2 collectifs, 7 le sont dans 3 collectifs et 2 agriculteurs sont dans 4 collectifs.

Les agriculteurs en semis direct sous couvert (classés en agriculture de conservation) et les agriculteurs biologiques, y compris ceux en conversion, représentent 12 agriculteurs sur les 17 interrogés. La « sur-représentation » de ces deux modes peut s'expliquer par le fait que les légumineuses y sont des cultures de diversification indispensables. Concernant la taille des exploitations, la moyenne est de 320 hectares avec une seule exploitation de moins de 100 ha (40ha). Toutes les autres comptent plus de 200 ha, la plus grande en totalisant 718 (société en participations). Les exploitations étudiées ont une taille supérieure à la moyenne nationale et régionale.

Les cultures de légumineuses recensées sont principalement le soja (9 agriculteurs), le pois protéagineux ou fourrager (8 agriculteurs), la luzerne (7 agriculteurs), la lentille alimentaire (5 agriculteurs), la féverole (3 agriculteurs) et enfin la vesce (1 agriculteur).

Ces cultures représentent chez les agriculteurs interviewés de 1% à 50% (agriculteur pratiquant des cultures en mélange) de leur SAU totale et ce, sans compter les surfaces ensemencées en légumineuses fourragères dans les Surfaces Toujours en Herbe (STH). La moyenne des surfaces en légumineuses pour les agriculteurs rencontrés est de 21% de la SAU totale. En grandes cultures, 4 agriculteurs sur les 12 interrogés font des légumineuses en cultures associées (orge-pois, triticale-pois, etc.), les 8 autres pratiquant des cultures « pures ». Les 5 polyculteurs éleveurs cultivent des légumineuses en culture pure également (pour les bêtes et pour la vente), mais ils sont trois à semer des légumineuses dans leur STH. Ajoutons que les agriculteurs en Agriculture de Conservation, peuvent planter des légumineuses dans les couverts en interculture sans que les surfaces soient comptabilisées, car ne sont comptées que les surfaces dédiées aux cultures récoltées pour la vente ou l'alimentation animale sur place.



Source: IdéobFC, CESAER (INRA AGROSUP DIJON), données enquête de terrain : Elena Garcia. Réalisation : Abdoul Diallo

Figure 1 : Localisation des agriculteurs enquêtés en Bourgogne-Franche-Comté

4.2 L'insertion des légumineuses chez les agriculteurs interviewés

La culture de légumineuses effective chez les agriculteurs enquêtés n'apparaît pas comme un sujet de focalisation. Il ne s'agit pas de décider spécifiquement de l'insertion dans les assolements de légumineuses, mais de raisonner l'ensemble des cultures. Dans l'échantillon enquêté, nous distinguons plusieurs manières de les incorporer dans le système de l'exploitation. Deux modalités ressortent plus particulièrement : l'agriculture biologique (6 dont 2 en conversion), l'agriculture de conservation (6, y compris 1 en conversion à l'agriculture biologique non comptabilisé avec les 2 autres). Les 5 autres agriculteurs en agriculture conventionnelle ont, comme leurs confrères, placé la diversification des cultures comme moyen d'accompagner une réduction de l'usage des produits phytosanitaires en insistant tantôt sur la réduction des phytosanitaires, tantôt sur la diversification. De fait, les agriculteurs en AC et en AB sont obligés de diversifier leurs cultures pour être plus résilients. Par exemple, en AC l'association colza-féverole a été rapportée comme étant un « mélange phare » en Bourgogne Franche-Comté. Pour les agriculteurs qui se diversifient sans avoir choisi, ni l'AC, ni l'AB, les légumineuses sont aussi utilisées pour casser les cycles d'adventices et agir sur le « salissement » des parcelles tout en réduisant les traitements. La diversification est ainsi une méthode de résilience face aux aléas ayant de trop forts impacts lorsqu'une catégorie de culture est touchée sur un système très spécialisé.

4.3 Entre évolution des pratiques et appartenance à un collectif : les motivations des agriculteurs

Le critère de recrutement des agriculteurs interviewés était leur appartenance à un collectif. Au cours des entretiens, quatre grandes motivations d'adhésion aux collectifs étudiés dans l'étude ont émergé. Nous revenons sur ces motivations qui nous apparaissent révéler un profil particulier des agriculteurs interviewés.

4.3.1 Appartenir à un collectif pour retrouver un sentiment d'autonomie décisionnelle

D'après les agriculteurs interrogés, l'adhésion à des groupes de développement de la Chambre d'agriculture est motivée par le sentiment de retrouver ou maintenir une certaine autonomie décisionnelle dans la conduite et la gestion de leurs exploitations agricoles. C'est ce qui a motivé ce polyculteur éleveur du plateau Langrois en agriculture conventionnelle à faire partie du GEDA, « *c'est plutôt en côtoyant les voisins et puis comme on a l'habitude, comme on ne prend aucun conseil extérieur, de coopérative ou de privé, c'est le moyen d'échanger entre nous et de nous faire notre propre opinion aussi* ». La recherche d'une indépendance est ainsi affirmée : « *Ben le GEDA c'est historique, ça fait longtemps qu'on est dans le GEDA, ben le GEDA c'était l'indépendance, c'était la distance qu'il y avait entre le conseil et puis l'acte de vente. C'était du conseil désintéressé* » (Agri. Plateau Langrois en Agri. conservation). Il semble que les deux principales sources de conseil agricole soient dispensées l'une par les Chambres d'agriculture, l'autre par les organismes stockeurs, et en particulier les coopératives agricoles. Le conseil du groupe de développement de la Chambre est perçu comme indépendant et autonome. En d'autres termes, ce conseil reçu dans le cadre de l'adhésion au groupe de développement permet de prendre du recul vis-à-vis du conseil des organismes stockeurs, évoqué à plusieurs reprises comme un conseil de nature commerciale pouvant inciter à acheter des produits phytosanitaires, au-delà des quantités nécessaires : « *Mais on aurait pu, enfin j'aurais dû aller plus tôt à la Chambre il y quelques années [pourquoi ?] – ben heu [...] l'année dernière donc récolte 2017 j'ai baissé mes charges phytos, engrais, ben tous les intrants d'une culture, je parle que des intrants hein, de 140 euros l'hectare, c'est-à-dire pour moi 28 000 euros. [...] oui ...avant si vous voulez on était... comme un écolier (rire), oups faut que je fasse attention [en regardant le dictaphone], un traitement à l'automne, d'herbicide, un traitement au printemps toute la surface, enfin toute la surface blé orge. Aujourd'hui c'est un traitement automne si il faut, et au printemps on adapte en fonction, ben si il reste un peu de vulpin ben tant pis, mais c'est ça de gagné. Je pense que si j'avais été à la Chambre plus tôt ils auraient mis le doigt là-dessus quoi c'est sûr, ils m'auraient dit "vous traitez de trop". Avant*

on voulait rendement, on axait sur le rendement, on voulait 80 quintaux en blé, il faut mettre pour 80, ben non faut... voilà » (Agri plateau langrois conventionnel).

Le souci d'indépendance apparaît également en creux par rapport à ce qui est désigné comme de l'intégration : *« là on a repris, bon 100 ha chez un gars qui n'y arrivait plus, mais c'est incroyable. Bon c'était un peu particulier, on lui a repris cet hiver, donc il avait commencé à implanter ses cultures... et puis bon nous on est déconnecté de la partie chimie, donc on a dit bon, qu'est-ce qu'il faut qu'on fasse et tout. Et il dit ben attend, je vais appeler le technicien coop, et le technicien coop il vient, c'est lui qui va dans le champ et qui dit ben faut que tu fasses ça, bon ben c'est de l'intégration quoi. Ben si ces gens-là ils sont dans un collectif, ils sont dans le collectif coop, même si c'est le collectif XXX, ils sont encadrés ça les rassure, ils reçoivent leur sms "va traiter", ils y vont, ils sont rassurés ».* (Agri. vallées en AB)

4.3.2 Appartenir à un collectif pour suivre et atteindre collectivement un objectif précis

Ce trait ressort notamment comme une motivation pour adhérer à un GIEE, dont la reconnaissance par la DRAAF donne accès à des subventions pour soutenir un projet particulier. Le collectif avec son formalisme de fonctionnement constitue un appui à la démarche. Le projet peut aussi être axé sur la résolution d'un problème précis. L'idée d'une mobilisation du groupe sur le problème ressort comme un gage d'efficacité, par la focalisation du collectif. Le collectif structure l'avancement d'un projet fédérateur. Ici, par exemple, la mise en place d'une micro-filière de valorisation du lait : *« Heuu ... la volonté de se différencier parce qu'au moment de la crise laitière, trouver quelque chose qui nous fédère »* ; *« J'ai dit bon ben là faut se bouger, ceux qui veulent me suivre pour chercher des filières différenciées »* (Éleveur, plateau langrois, conventionnel).

4.3.3 Appartenir à un collectif pour pouvoir apprendre et développer ses savoirs

Les propos recueillis en la matière sont très éloquentes sur la manière dont les agriculteurs se vivent comme des apprenants, et ce, quel que soit leur mode de production : *« Mais bon voilà je m'en moque un peu de l'identité du réseau, c'est plus ce qu'il propose, des stages, des formations, par exemple sur des réglages de moissonneuse et des stages sur le triage... »* (Agri. La plaine, en AB) ; *« C'est un lieu de formation inégalable entre guillemets »* (Agri. Val d'amour, conventionnel) ; *« On espère toujours apprendre plus [avec les groupes] »* (Agri. Plaine Doloise, en Agri. Conservation) ; *« Parce que j'aime bien ce format-là d'échange entre agriculteurs, je vous dis, moi, j'ai des choses encore à apprendre, des choses à partager, puis je trouve ça hyper intéressant voilà d'exposer ses pratiques et puis de voir ce qui pourrait être amélioré, oui c'est le seul but »* (Agri. Vallées, en AB). Les collectifs permettent de partager ses expériences et de se confronter à l'avis des autres, ce qui peut être utile pour s'améliorer. En bref, le collectif est un lieu d'apprentissage, qualifié d'inégalable.

4.3.4 Appartenir à un collectif pour se socialiser

Le collectif sert avant tout à échanger : *« Ben d'échanger, déjà, c'est le premier but. Après (il) y a ouais ... c'est échanger, partager c'est déjà bien »*. Échanger des informations, des savoirs, mais aussi des projets : *« On est parti sur une idée d'échanges techniques et on est plus sur une idée de dire ben faut qu'on essaye de trouver des filières quoi »* (Agri. Plateau Langrois en AB). Mais aussi du soutien : *« Puis se dire qu'on n'est pas tout seul »* (Agri. Plateau Langrois, conventionnel). Le collectif rompt le travail solitaire de l'agriculteur (Barbier et al., 2015). Face aux pressions qu'ils subissent, entre collègues comme en société, le collectif est aussi mis en avant comme un lieu de convivialité, qui permet de se *« changer le moral »*. Si cette dimension n'est pas mise en avant comme premier élément d'adhésion à un collectif, elle est néanmoins souvent exprimée et paraît importante.

A l'exception de la poursuite d'un objectif précis qui peut inclure de nouvelles pratiques, l'adhésion au collectif n'est pas explicitement reliée par les agriculteurs au changement de leurs pratiques : l'autonomie décisionnelle, les échanges et l'apprentissage y sont fortement mis en avant. Ce faisant les collectifs contribuent néanmoins à l'adoption par les agriculteurs de nouvelles pratiques.

4.4 L'apport des collectifs vis-à-vis de l'évolution des pratiques

Nous présentons ici la manière dont les agriculteurs rendent compte du lien entre changement de pratiques et adhésion à un collectif. Les agriculteurs rencontrés ont exprimé leur disposition à l'expérimentation, leur curiosité. Or, le travail d'exploration par l'expérimentation comporte des risques et des contraintes. Les perceptions des risques et bénéfices attendus des innovations apparaissant comme des éléments primordiaux dans le processus de décision de chaque agriculteur (Roussy et al., 2017), nous nous sommes intéressées au discours des agriculteurs sur ce thème du risque. Les agriculteurs ont présenté les collectifs comme un cadre indispensable à l'accompagnement de cette prise de risques, à travers 1) l'apport de références techniques, 2) un effet de réassurance, et 3) par le soutien moral procuré.

En premier lieu, les pratiques sont étudiées à travers des tours de plaine, des formations et des réunions d'échanges autour d'expérimentations en exploitation. Les références techniques sont issues d'une construction collective contraignante, mais efficace : « *Si par exemple on est 10 agriculteurs à avoir semé telle variété, c'est sûr c'est chiant d'envoyer son rendement, mais si elle est bonne chez tout le monde, bon on peut se dire l'année prochaine on peut en mettre plus* » (Agri. Plateau Langrois, en système conventionnel). Ce travail collectif fait aussi gagner du temps : « *Ben c'est pour ça en fait, on gagne du temps à échanger, au lieu que chacun fasse la connerie, chacun dans son coin, là il y en a un qui l'a fait, hop ! C'est bon* » (Agri. Plateau de Bourgogne, en AB). Les besoins en connaissances peuvent même provoquer le changement d'orientation du collectif : ainsi, si à l'origine de sa création un groupe de développement de l'agriculture bio avait pour objectif de travailler sur la commercialisation des produits, le groupe a été dédié peu après au « comment produire correctement en système biologique? », les adhérents ayant pris conscience de leur manque de connaissances dans le domaine. Ainsi les collectifs diffusent, mais avant tout génèrent et deviennent des sources de savoirs.

Le chemin suivi pour l'adoption de nouvelles cultures n'est pas prévisible. La socialisation y joue un rôle clé. Lors d'une formation ce n'est pas forcément la contribution du formateur qui conduit à des évolutions, mais les liens qui se créent entre participants : « *Mais la féverole-avoine, j'ai commencé par ça d'ailleurs, heu c'est un autre agriculteur dans une autre réunion qui m'a incité à faire ça quoi, avec les limites de ses terrains et tout ça, qui n'étaient pas forcément adaptés au mien mais en échangeant voilà, puis j'ai besoin de conseil, je le rappelle et donc si il n'y avait pas eu cette formation-là déjà je n'aurais pas connu cet agriculteur là et ainsi de suite quoi* » (Agri. Vallées en AB).

En second lieu, le collectif est un facilitateur car il permet de se risquer collectivement en bénéficiant de l'expérience de collègues pionniers (Rogers, 1962). L'existence de risques technico-économiques et les bénéfices non garantis conduisent les agriculteurs à développer une stratégie d'apprentissage et processus essais-erreurs « pas à pas » (de Tourdonnet et al., 2013) : « *On a vu ses premières récoltes, enfin ça fait quelques années qu'il le fait et qu'il développe un peu ces associations-là, donc oui on a fait des visites, la semence de pois vient de chez lui, on a pris chez lui l'année dernière, pour faire le mélange avec notre semence d'orge qu'on a acheté* » (Agri. Val d'amour, conventionnel). « *Donc quand il y en a un qui fait quelque chose de nouveau, ben c'est, on peut tous échanger ce qu'il a fait, si c'est bien, si ce n'est pas bien* » (Agri. Plateau Langrois, conventionnel). « *Car il y en a qui sont en semis direct depuis très longtemps, qui ont diminué les herbicides et ça marche, donc on sait ce qu'il faut faire et ne pas faire, donc ça se... voilà, on ne part pas dans l'inconnu* » (Agri. Terre plaine, conventionnel). Ces observations montrent que tous les agriculteurs rencontrés participent à des collectifs avec l'objectif de développer leurs apprentissages, mais certains d'entre eux ont des pratiques qui font référence et sont pris en exemple par leurs collègues.

Enfin, il ressort que les agriculteurs sont aussi confrontés à l'échec d'autant plus qu'ils sont dans l'expérimentation et l'apprentissage. Dans cette situation, l'appartenance à un collectif est salutaire : « *Et puis c'est vrai que l'idée de groupe, tout seul je sais pas si j'aurais osé y aller... mais en groupe on s'aide quand même beaucoup, même psychologiquement dans la difficulté par moment (rire), ça aide* »

hein, à ne pas faire des erreurs tout seul, les faire à deux (rire), ça coûte le même prix, mais elles sont plus faciles à supporter parce qu'on n'est pas tout seul (rire) » (Agri. Plateau Langrois, en Agri. conservation). « *Et puis ça évite de baisser les bras, car y en a toujours un pour vous booster quand ça ne va pas, c'est important »* (Agri. Plateau Langrois, en Agri. conservation et conversion AB). Dans le registre du soutien mutuel ce ne sont pas que des conseils ou des encouragements qui s'échangent, mais aussi parfois des semences, considérées comme coûteuses.

Nous pouvons ainsi déduire de ces propos que mettre en œuvre de nouvelles pratiques dans les assolements, en dehors de l'adhésion à un collectif est très difficile et peut être psychologiquement coûteux.

5. Discussion/conclusion : Les collectifs d'agriculteurs comme levier d'innovation dans la construction et la diffusion des savoirs nouveaux

5.1 Un échantillon d'agriculteurs innovants prenant appui sur les collectifs

Notre point de départ était de considérer l'innovation en termes d'adoption de nouvelles pratiques, et en particulier l'insertion de légumineuses dans les assolements. A la rencontre d'agriculteurs ayant déjà inséré des légumineuses dans leur assolement et ancrés dans un collectif, nous constatons l'importance de la visée cognitive de ces collectifs. Lorsqu'ils changent de pratiques, les agriculteurs innove et produisent de nouvelles connaissances. Ils ont besoin d'espaces de confrontation et d'échange pour transformer des pratiques, des expériences ou expérimentations en savoirs partagés. Au dire des interviewés, certains collectifs vont au-delà du cercle d'échange et de partage, et sont de véritables « centres d'expérimentations » avec des parcelles dédiées aux tests. Le travail de création de nouveaux savoirs entre pairs nous apparaît comme une innovation sociale dans la mesure où cette production collective de connaissances vise bien à qualifier le développement volontaire de réponses nouvelles à des besoins exprimés par des groupes sociaux particuliers, et qui ne peuvent pas être satisfaits, ni reconnus par le marché et par les institutions publiques (André et al., 2009 ; Moulaert, 2009). Dans le cadre de collectifs, ces agriculteurs explorent, entre pairs, de nouvelles façons de concevoir leurs systèmes de cultures. Les collectifs se présentent comme des outils facilitateurs pour le développement de pratiques agroécologiques. L'apport de références techniques (ou la production de connaissances) et le caractère rassurant du collectif permet aux agriculteurs d'entreprendre le changement de pratiques, d'ordinaire risqué et incertain, de manière plus sereine. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie que l'on peut qualifier de collective (Astley et Fombrun, 1983), ces dynamiques permettent ainsi d'encourager, voire de faciliter, l'engagement des agriculteurs dans l'évolution commune de leurs pratiques agricoles vers un système plus durable.

5.2 Quel accompagnement pour les agriculteurs non insérés dans de tels collectifs?

Limite (et force de l'étude), notre échantillon est composé d'agriculteurs innovants, voire pionniers, et qui sont parfois des leaders pris en référence par leurs pairs. On retrouve dans leurs discours une revendication d'autonomie (Lucas, 2018 ; Pignal et al., 2018). L'engagement de ces agriculteurs dans un collectif témoigne de leur curiosité et de leur posture en faveur de l'innovation et de leur volonté d'apprentissage continu. Le fonctionnement du collectif est alors un facilitateur des innovations et apprentissages. Or les agriculteurs engagés dans des collectifs formalisés sont une minorité. Pour un interlocuteur de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, la proportion est de l'ordre de 1 sur 10. La question de l'accompagnement au changement dans le cadre de l'injonction à l'écologisation de l'agriculture se poserait alors pour 9 agriculteurs sur 10.

Les réticences à partager au sein d'un groupe des informations sur les performances financières et la rentabilité de leurs exploitations par exemple sont connues, mais cet échange est indispensable pour évaluer les coûts et bénéfices des différents choix de production (Prager et Creaney, 2017). L'accompagnement des changements est dans cette perspective primordial. Le rôle du conseiller relève alors moins d'une démarche de prescription que d'accompagnateur et d'organisation de situations d'apprentissage collectif et de capitalisation de connaissances (de Tourdonnet et al., 2013). En dehors d'une approche collective, le conseil individuel payant de type prescriptif proposé par des experts agronomes capable d'adapter leurs prescriptions aux besoins et conditions spécifiques d'une exploitation constitue un autre modèle de conseil (Brives et al., 2015). Toutefois il ne répond pas au besoin de socialisation des agriculteurs.

On ne peut toutefois pas considérer que les agriculteurs non engagés dans un collectif formel restent seuls. En effet, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact que peuvent avoir d'autres collectifs plus ou moins formels, mais au détour des entretiens nous avons constaté que d'autres collectifs peuvent avoir des effets en termes d'influence. Ce qui ressort plus particulièrement des observations réalisées ici est d'une part la présence de l'entourage familial, local et amical des agriculteurs. Ainsi la famille ou les autres acteurs non agricoles relaient les pressions sociétales. Quant aux collègues, ils peuvent soit être porteurs du système conventionnel, soit ouvrir des perspectives sur de nouvelles pratiques à travers le témoignage de leurs expérimentations. D'autre part nous avons pu percevoir le rôle clé des organismes du secteur professionnel : les distributeurs d'intrants viennent régulièrement frapper à la porte exerçant une certaine pression, les acheteurs (négoce) de par les prix pratiqués ou les commentaires exercent également une influence, de même que les coopératives. Le rôle de ces dernières apparaît d'ailleurs avec une certaine ambiguïté. Différents travaux soulignent que loin de les empêcher d'innover, les caractéristiques des coopératives (liens étroits avec les adhérents, habitude de collaborer avec des partenaires en particulier d'autres coopératives, rapidité dans le partage d'information) peuvent se révéler être des partenaires d'innovation (Filippi, 2004 ; Reboud et al., 2016 ; Filippi et Triboulet, 2006 ; Rivaud et Mathé, 2011). Des études de cas antérieures ont pu également montrer que l'investissement d'une coopérative dans certains matériels (machines de tri, outil de trituration d'oléo-protéagineux) pouvait susciter le développement de cultures de plantes légumineuses, ou que des contrats pouvaient représenter un levier important pour développer les cultures de légumineuses (Cholez et al., 2015). Tout au contraire, des pratiques évoquées par nos interlocuteurs montrent que les coopératives peuvent freiner certaines initiatives. A titre d'exemple, lors de la réception de culture de mélanges, les graines légumineuses sont considérées comme des contaminants et comptabilisées dans un taux de réfaction. Or ce sont les coopératives qui, en définitive, constituent le principal rattachement d'une majorité d'agriculteurs à un collectif. Plus de trois quart d'entre eux sont adhérents d'une coopérative.

A l'appui de cette réflexion, nous avons constaté que 10 agriculteurs sur les 17 interviewés disposaient d'une capacité de stockage à 100% de leur production, ce qui leur donne une marge de manœuvre. En prolongement de ce travail, il serait pertinent d'interroger la manière dont les coopératives agricoles appréhendent l'écologisation des pratiques des agriculteurs. En effet, l'insertion des légumineuses dans les assolements, qui se trouve être un facteur de réduction des apports d'intrants, confronte les fournisseurs d'intrants, parmi lesquels se trouvent les coopératives, à une remise en question de leur modèle économique, à l'heure où se dessine l'obligation pour elles à l'horizon du 1er janvier 2020, de choisir entre leurs activités de conseil et de vente. Toutes les influences qui s'exercent sur les agriculteurs font des collectifs cognitifs étudiés un point d'ancrage essentiel, mais qui dépend d'une démarche volontaire de leur part. Il nous apparaît à l'instar de Purseigle et al. (2013) que compte tenu du niveau d'engagement des agriculteurs dans les coopératives, celles-ci sont une pièce maîtresse du changement à conduire, pour elles-mêmes et avec les agriculteurs.

Références bibliographiques

- Agreste, 2017. Memento de la statistique agricole, Edition 2017 (29) nov. 2017 p.23 http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento2017_cle4fce95.pdf
- Andre I., Enriques B., Malheiros J., 2009. Inclusive places, arts and socially creative milieu. In: MacCallum D., Moulaert F., Hillier J., Vicari Haddock S. (Eds.), Social innovation and territorial development, Farnham, Ashgate, 149-166.
- Ansaloni M., Fouilleux E., 2006. Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 292, 3-17.
- Astley W.G., Fombrun C.J., 1983. Collective strategy: social ecology of organizational environments. *Academy of Management Review* 8 (4), 576-587.
- Barbier C., Cerf M., Lusson, J.M., 2015. Cours de vie d'agriculteurs allant vers l'économie en intrants: les plaisirs associés aux changements de pratiques. *Activités*, 12(2)
- URL <https://journals.openedition.org/activites/1081>
- Bisault L., 2008. Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus. *Agreste primeur*, n°210, mai 2008 4p.
- Brives H., Rioussat P., de Tourdonnet S., 2015. Quelles modalités de conseil pour l'accompagnement vers des pratiques agricoles plus écologiques ? Le cas de l'agriculture de conservation. In : C. Compagnone, F. Goulet et P. Labarthe (Eds.), *Opérateurs du conseil privé en agriculture Educagri*.
- Cardona A., Lefèvre A., Simon S., 2018. Les stations expérimentales comme lieux de production des savoirs agronomiques semi-confinés. *Enquête dans deux stations INRA engagées dans l'agro-écologie. Revue d'anthropologie des connaissances*, 12(2), 139-170. DOI : 10.3917/rac.039.0139. URL: <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2018-2-page-139.htm>
- Casalis J., 1957. L'évolution de la production laitière en France. *Le Lait*, INRA Editions, 37, 369-370, pp.615-620. <hal-00928205>
- Cholez C., Magrini M.B., Galliano D., 2015. Contrats de production en grandes cultures: incitation et coordination en contexte d'incertitude. Appel à communication- 9èmes Journées de la SFER.
- Compagnone, 2014. Les viticulteurs bourguignons et le respect de l'environnement. *Réseaux de dialogues professionnels et dynamique de changement. Revue française de sociologie*, 55(2), 319-358.
- Compagnone C., Goulet F., Labarthe P., 2015. *Conseil privé en agriculture: acteurs, pratiques et marché*. Quae.Editions.
- Compagnone C., Lamine C., Dupré L., 2018. La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie. De l'ancien et du nouveau. *Revue d'anthropologie des connaissances* 12(2), 111-138.
- Darré J.P., 1994. Pairs et experts dans l'agriculture: dialogues et production de connaissance pour l'action. Érés Paris.
- Darré J.-P. 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissance*. Karthala, Paris.
- Demeulenaere É., Goulet F., 2012. Du singulier au collectif. *Terrains & travaux*, (1), 121-138.
- Desriers M., 2007. L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. In C. Benvéniste, G. Canceill, A Dugué, P Roussel (Eds) *L'agriculture, nouveaux défis*, Paris INSEE p.17-30.
- DRAAF, 2018 a « La filière oléo-protéagineux » Agreste Bourgogne Franche-Comté, avril 2018.
- DRAAF, 2018 b « La filière céréales » Agreste Bourgogne Franche-Comté, avril 2018.
- Dumez H., 2016. *Méthodologie de la recherche qualitative* 2^{ème} édition, 69-87. Magnard-Vuibert, Paris.
- Faure G., Chiffolleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., 2018. *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Versailles, Quae Editions, 259p.

- Filippi M., 2004. Réorganisations dans la coopération agricole : proximités et solidarité territoriale. *Économie rurale*, 280(1), 42-58.
- Filippi M., Triboulet P. 2006. Typologie des comportements à innover des coopératives agricoles. Une étude en région Midi-Pyrénées. *Économie rurale*. (296), 20-35.
- Garcia E., 2018 Analyse des déterminants socioéconomiques au développement des pratiques agroécologiques, notamment à l'insertion des légumineuses dans les assolements en Bourgogne Franche-Comté. Mémoire de fin d'étude Cesaer-Université Paris-Saclay, 64p.
- Girard N., Goulet F., Jankowski F., Fiorelli C., Lamothe L., Martin P., Prost L. et Verte F., 2017. Produire des connaissances pour et sur la transformation des systèmes agricoles. Retours sur une école-chercheurs interdisciplinaire. *Natures Sciences Sociétés*, 25 (3), p.276-284. <10.1051/nss/2017055>. <hal-01685933>
- Labarthe P., 2005. Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle: dynamique du conseil dans trois agricultures européennes. *Géographie, économie, société*, 7(3), 289-311.
- Lemery B., 1994 Une position d'expert incertaine : les conseillers techniques en agriculture. In : J.-P. Darré (Ed) Pairs et experts dans l'agriculture - dialogues et production de connaissances pour l'action, 91-116. Érès, Ramonville Sainte Anne.
- Lucas V., 2018. L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité. Expériences d'agriculteurs en Cuma à l'ère de l'agroécologie. Thèse de doctorat, Université d'Angers.
- Mawois M., N'Guyen G., Casagrande M., 2017. Freins et leviers à l'insertion des légumineuses: étude comparative de trois territoires contrastés (Bourgogne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire). *Innovations Agronomiques* 60, 91-105.
- Mayen P., 2013. Apprendre à produire autrement : quelques conséquences pour former à produire autrement. *Pour*, 219, 247-270.
- Meynard J.M., Messéan A., Charlier A., Charrier F., Fares M., Le Bail M., Magrini M.B., 2013. Freins et leviers à la diversification des cultures. Etude au niveau des exploitations agricoles et des filières. Rapport d'étude, INRA, 200 p. Document disponible sur le site : www.inra.fr.
- Meynard J.M., 2017. L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. *OCL*, 24(3), D303.
- Moulaert F., 2009. Social innovation: institutionally embedded, territoriality (re)produced. In: MacCallum, D. Moulaert F., Hillier J., Vicari Haddock S. (Éds.), *Social innovation and territorial development*, Farnham, England ; Burlington, Ashgate, 11-23.
- Nguyen G., Corso J.P.D., Kephaliacos C., Tavernier H., 2013. Pratiques agricoles pour la réduction des produits phytosanitaires. le rôle de l'apprentissage collectif. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* 333, 105-121.
- Pignal A.-C., Lucas V., Boulet A., Blondel L., Gasselin P., Citadini R., 2018. CAP VERT - Comprendre, vivre et accompagner la transition agroécologique en collectif . *Innovations Agronomiques* 71,165-180. <hal-02021426>
- Plagnol H., 2016. Edgard Pisani, artisan de la politique agricole moderne. *AgraPresseHebdo*, 24 juin 2016 URL : <http://www.agrapresse.fr/edgard-pisani-artisan-de-la-politique-agricole-moderne-art422496-22.html?Itemid=235>
- Prager K., Creaney R., 2017. Achieving on-farm practice change through facilitated group learning: Evaluating the effectiveness of monitor farms and discussion groups. *Journal of rural studies*, 56, 1-11.
- Prager K., Posthumus H., 2010. Socio-economic factors influencing farmers'adoption of soil conservation practices in Europe. *Human dimensions of soil and water conservation*, 12, 1-21.
- Purseigle F., Poupart A., Compère P., 2013. L'agroécologie, une ambition pour les coopératives agricoles. *revue-projet.com*, 6 mars 2013 URL http://www.revue-projet.com/articles/2013-03_l-agroecologie-une-ambition-pour-les-cooperatives-agricoles/
- Reboud S., Tanguy C., Martin M., 2016. Les innovations dans les coopératives agricoles, une image contrastée : l'exemple des vins effervescents et des céréales. *Revue Internationale des PME*, 29(2), 119-144.

Rivaud A., Mathé J., 2011. Les enjeux cognitifs du défi environnemental dans les exploitations agricoles. *Économie rurale* 323, 21-35.

Robert C., Ruck L., Leflon M., 2016. Ravageurs du colza la France rattrapée par les résistances. *Perspectives agricoles*, n°434, Juin 2016, 36-38.

Rogers E.M., 1962. *Diffusion of Innovations*, The Free Press, New York.

Roussy C., Ridier A., Chaib K., 2017. Farmers' innovation adoption behaviour: role of perceptions and preferences. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 13(2), 138-161.

Talbot D., 2010 La dimension politique dans l'approche de la proximité. *Géographie, économie, société*, 12 (2), 125-144.

de Tourdonnet, S., Brives, H., Denis, M., Omon, B., Thomas, F., 2013. Accompagner le changement en agriculture: du non labour à l'agriculture de conservation. *Agronomie, Environnement et Sociétés* 2 (3), 19-27.

Touzard J-M., Temple L., Faure G., Triomphe B., 2014. Systèmes d'innovation et communautés de connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire. *Innovations* 43, 13-38. DOI 10.3917/inno.043.0013

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0).



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « *Innovations Agronomiques* », la date de sa publication, et son URL ou DOI).